

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 20 novembre 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 20 novembre 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bladier](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 novembre 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bladier](#)

Lieu de destinationNoyon (Oise)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin signale à Bladier que ce dernier n'a pas tenu compte de ses mises en garde contre les contrefaçons ; il l'informe qu'il a intenté une action contre les marchands de Péronne qui vendent des marchandises contrefaites ; il ajoute que les marchands de contrefaçons ne doivent

pas espérer se retourner contre le contrefacteur.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités [Péronne \(Somme\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bladier

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Noyon (Oise) dans la première moitié du XIXe siècle,
distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (251)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1848
e Boyon
9^{bris} 20

251

M. Bladiv

Les avis officieux que je vous ai donnés pour
vous mettre en garde contre la contrefaçon ont
été sans effet auprès de vous, disant malgré
cela vous tenir toujours comme promise
de mes intentions je viens vous signifier que
j'ai intenté et poursuis une action en
dommages et intérêts aux M^{rs} de la ville
de Besançon. Despuis des débitants de contrefaçon
est principalement fondé sur ce qu'ils ^{auraient} ~~avaient~~
toujours leur recours contre la contrefaçon je tiens
donc à vous dire si vous profitez aussi cette
même manière de voir qui pourra arriver
que vous soyez trompé dans votre ^{intérêt}
acquis

Serrins
20

Monsieur Simonet M^{rs} Perblantier
en se remettant ^{le} aux poibles que je vous
ai expédiés je se donne avis que dans le
desir de continuer les affaires avec vous je se
accorderai remise de 3 francs sur chacun des
deux premiers poibles c'est à dire en conséquence
je dispose sur se pour solde de la somme
de fr 115 en mon mandat à vue
agréz M. m. s.

Charles Michy
35

Monsieur Fortier
j'ai l'honneur de vous remettre fr 249 ^{entièrement}
conformément à votre dire je dispose sur
ce montant des quatre poibles en mon mandat
à vue de fr 124. 30
et je vous envoie avec cette somme de 5% 6 70
faisant ensemble fr 131. 00
cei dans le desir de faciliter les affaires entre nous
malgré le retard bien incertain que et en se à éprouver
je pourrai désormais ne plus vous faire attendre
agréz